

## Courriel de Ramon Bordallo

Bonsoir

Pour information, nous transférons (avec une joie certaine) le courriel de Ramon Bordallo :

- aux 3 députés du Tarn
- à la presse tarnaise, radio, FR3
- aux mairies du Ségala-Carmausin, quelques unes sur l'Albigeois
- à des conseillers municipaux de Carmaux , Saint Benoit
- au syndicat d'assainissement des eaux SIAEP
  
- d'autres idées ?

Peut-être aurez vous envie de les relayer aussi !

Puissent ces informations et surtout ces événements servir notre cause, aider à une prise de conscience populaire, faire réfléchir et infléchir les décideurs, ...

Bien à vous tous

Fé M.  
pour le collectif Robin des toits

À l'attention de Monsieur Augustin BONREPAUX,  
Président du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA) de l'Ariège.

Monsieur le Président,  
cher Augustin,

je te fais suivre le courrier que j'ai envoyé à **presque toutes les communes** de notre cher département de l'**Ariège**. C'est à propos des compteurs communicants et j'aimerais éviter au SMDEA de se retrouver malgré lui dans des procédures judiciaires malheureuses qui nuiraient à son image de marque.

En effet, le Tribunal d'Instance de Grenoble oblige le syndicat local à **RETIRER LE COMPTEUR D'EAU À RADIO FRÉQUENCES** précédemment installé (voir le document joint de l'AFP).

Par ailleurs, un sous-traitant d'Enedis a fracassé une porte d'entrée d'une propriété privé sur Pamiers pour installer un compteur linky, autre nuisance bien connue des personnes sensibles et des handicapés (voir la deuxième pièce jointe).

C'est pourquoi je me fais le porte-parole de nombreuses personnes pour que le syndicat

n'oblige personne à subir ce gadget communicant. Il faudrait que le syndicat demande à l'avance l'accord écrit des personnes qui accepteraient ce type de compteur. Tu pourrais profiter de l'Assemblée Générale ce jeudi 15 décembre à Crampagna pour mettre en place cette procédure simple qui honorerait le syndicat et éviterait des polémiques inutiles.

En te remerciant par avance pour l'attention que tu ne manqueras pas de porter à cette demande, je te prie d'agréer, cher Augustin, mes sincères et respectueuses salutations.

Ramón Bordallo  
Maire  
09 350 LOUBAUT

*PS : j'envoie une copie de ce message à quelques médias ainsi qu'aux personnes concernées.*

---

**Date :** Sat, 10 Dec 2016 12:29:15 +0100

**De :** loubautcontrelinky <[loubautcontrelinky@free.fr](mailto:loubautcontrelinky@free.fr)>

Madame, Monsieur le Délégué de Loubaut au SMDEA,

je me permets ce petit mot pour vous signaler deux événements de l'actualité récente : d'une part, un sous-traitant de Enedis/Erdf qui fracasse une porte d'entrée pour installer un compteur linky ; d'autre part, le Tribunal d'Instance de Grenoble qui ordonne le RETRAIT DU COMPTEUR D'EAU À RADIO FRÉQUENCES chez une personne électro-sensible (voir les deux pièces jointes).

Je ne pourrai malheureusement pas être présent à l'Assemblée Générale du SMDEA ce jeudi 15 décembre à Crampagna. Bien sûr, je donnerai mon pouvoir pour me faire représenter : je suis tout à fait pour le bon fonctionnement de cette institution indispensable et dont le personnel a toute mon estime.

Cependant, j'aimerais que le syndicat puisse se comporter de façon pertinente par rapport à ces compteurs communicants. Il faut que le SMDEA puisse :

1 ) **éviter les éventuelles procédures judiciaires** en demandant au préalable aux ariégeois s'ils veulent ou pas ce compteur d'eau à radio-fréquence ; évidemment par écrit pour éviter tout risque de procédure judiciaire qui pénaliserait le syndicat ;

2) **ne pas être tenté par les procédures de voyous** de certains sous-traitants de Enedis. Même si ce sont les **députés et sénateurs qui sont responsables** de l'obligation de la pose des compteurs à radio-fréquence, y compris chez les personnes sensibles et les handicapés, l'attitude des poseurs de compteurs est humainement et socialement inacceptable.

J'espère que les Délégués demanderont au Président Augustin Bonrepaux et au Conseil d'Administration du SMDEA une décision simple et économique, à savoir : **ne pas installer les compteurs communicants chez les personnes qui n'en veulent pas.**

En vous remerciant pour l'attention que vous portez à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué de Loubaut, mes cordiales salutations.

Ramón Bordallo  
Maire  
09 350 LOUBAUT.